

## SITUATION 1

Difficultés professionnelles causées par le COVID-19

**Je souhaite parler de difficultés professionnelles causées par le COVID-19**  
(peur de reprendre, peur de retourner au travail pour ma santé et mon entourage, stress sur l'avenir de mon entreprise, sentiment d'être moins productif, sentiment d'être à l'écart par rapport à mes collègues en poste, déséquilibre entre ma vie personnelle et professionnelle...)

La personne désignée transmet mes coordonnées (nom, prénom et numéro de téléphone) à la cellule de soutien.

Je me rapproche de :

La psychologue prend contact avec moi pour préciser l'objectif de la cellule de soutien psychologique, s'assurer qu'il répond à mes attentes et programmer une date et une heure d'entretien téléphonique.

Votre direction a pris contact avec votre Service de Santé au Travail

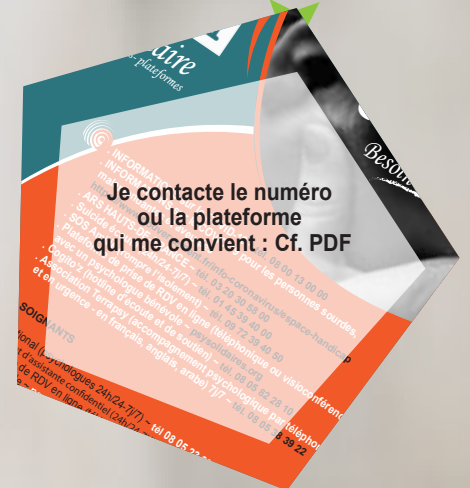
ASTIL 62 met en place une CELLULE DE SOUTIEN\* à votre disposition

## SITUATION 2

Difficultés personnelles

**Je ressens le besoin d'être écouté et de m'exprimer sur des difficultés personnelles**  
(vie familiale, vie conjugale, perte/décès...)

Je contacte le numéro ou la plateforme qui me convient : Cf. PDF



\* Pour plus d'information : [www.astil62.fr/plan-du-site/cellule-psychologique](http://www.astil62.fr/plan-du-site/cellule-psychologique)

A noter : l'entretien téléphonique pourra se faire soit au domicile du salarié, soit au sein de son entreprise (dans ce cas, l'employeur s'engage à mettre à disposition une salle propice et calme pour l'échange.)

Le Service de Santé au Travail garantit la confidentialité de l'échange.